



DISPOSITIF

Préparation à l'examen professionnel

Animateur principal de 1ère classe d'avancement de grade
Animateur principal de 2ème classe d'avancement de grade
Animateur principal de 2ème classe de promotion interne

MAJ janvier 2023

Pour l'accès à cette préparation, un test est programmé. En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être Orienté.e :

directement en préparation,
ou être orienté(e) vers une formation tremplin (formation de remise à niveau) avant de suivre la préparation. Ce tremplin consiste en un **perfectionnement en communication écrite** (*analyse, synthèse, argumentation*) de **5 jours présentiel + 2 en distanciel**,
Ou être réorienté(e) vers un parcours de formation continu à définir avec votre collectivité si les résultats sont insuffisants.

👉 Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format mixte (alternance temps de formation en présentiel et à distance). Toutefois, celui-ci pourrait être réaménagé dans un format tout à distance si les conditions sanitaires l'exigeaient.

Epreuves d'admissibilité	Apprendre en autonomie <i>Apprendre à apprendre – ressources à distance</i> <i>Présentation des notes de cadrage des épreuves</i> <i>Présentation de la plateforme FORMADIST</i> Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour Rédaction d'un rapport, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles <i>Méthodologie – Travail en mode projet – devoirs à distance – examen blanc en présentiel – ressources à distance</i> Présentiel : 24 h / 4 jours (dont 3 h dédiées à l'examen blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (dont 3 h par devoir soit au total 9 h pour 3 devoirs)
Apport de connaissances	Accompagnement aux connaissances liées aux préparations Concours B/B+ Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours
Epreuve d'admission pour les admissibles	Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour
TOTAL JOURS	en présentiel : 9 jours en distanciel : 7,5 jours

Pour connaître la programmation annuelle des préparations, consultez la rubrique Préparations des concours et examens du site de la délégation.

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.
L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur.